



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Centres d'information et d'orientation

Question écrite n° 64511

Texte de la question

M Gerard Vignoble attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur la faiblesse du nombre de conseillers d'orientation psychologique. A titre d'exemple, dans l'academie de Lille, cette categorie de conseillers d'orientation est representee a raison de 1 pour 1 500 eleves dans le second degre et de 1 pour 7 500 etudiants dans les universites et les IUT. Ces chiffres sont notoirement insuffisants pour remplir la mission que la loi d'orientation du 16 juillet 1989 a impartie a l'education nationale. La loi de finances pour 1993 ne parait pas reserver une meilleur sort a cette categorie d'intervenants. Il demande au Gouvernement quelles mesures sont envisagees pour mettre en oeuvre des services d'information et d'orientation qui puissent fonctionner dans ces conditions correctes pour les eleves et leurs familles.

Texte de la réponse

Reponse. - Les conseillers d'orientation psychologues ont eu en charge, en moyenne, 1 175 eleves du second degre au cours de l'annee 1991-92. La loi de finances 1992 a comporte une dotation permettant la creation de vingt emplois de conseillers d'orientation psychologues. Un de ces emplois a ete attribue a l'academie de Lille dont le taux de charge etait de 1 155 eleves a la rentree 1991, le maximum national s'elevant a 1 387 eleves. Dans le projet de loi de finances 1993, la priorite a ete donnee aux emplois d'enseignants destines a faire face a l'augmentation des effectifs en college et a favoriser la mise en oeuvre de la renovation pedagogique des lycees. Afin de permettre aux conseillers d'orientation psychologues d'assurer les nouvelles missions qui leur sont devolues et compte tenu de l'augmentation des effectifs du second degre et du premier cycle universitaire a la rentree 1992, la creation d'un certain nombre d'emplois de conseillers d'orientation psychologues sera demandee lors des travaux preparatoires a la loi de finances pour 1994.

Données clés

Auteur : [M. Vignoble Gerard](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64511

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 novembre 1992, page 5265